

# Guide de la rentrée scolaire à l'intention des élèves et des parents

Le mardi 7 septembre 2021



## École Pointe-des-Chênes

90, chemin Arena  
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1G6  
Téléphone : 204 422-5505  
<http://pdc.dsfm.mb.ca>  
[pointe-des-chenes@dsfm.mb.ca](mailto:pointe-des-chenes@dsfm.mb.ca)

Directeur : Nicholas Durand  
[nicholas.durand@dsfm.mb.ca](mailto:nicholas.durand@dsfm.mb.ca)

Directeur adjoint : Patrick Legal  
[patrick.legal@dsfm.mb.ca](mailto:patrick.legal@dsfm.mb.ca)

## Table des matières

---

1. Introduction	page 3
2. Mesures de santé publique	page 3
a. Autoévaluation sanitaire	page 4
b. Symptômes	page 4
c. Nettoyage des mains	page 5
d. Nettoyage et désinfection	page 5
e. Écllosion et retraçage	page 5
f. Tableau de bord illustrant la situation COVID-19	page 6
3. Structure de la journée scolaire	page 6
a. À l'intérieur de l'école	page 6
b. Transport en autobus scolaire	page 6
c. Transport assuré par la famille	page 6
d. Absences	page 8
e. Masques	page 8
f. Portes d'entrée	page 8
g. Accès limité à l'école	page 8
h. Salles de classe	page 9
i. Effets des élèves	page 9
j. Récréations	page 9
k. Dîner	page 10
l. Bouteilles d'eau des élèves	page 11
m. Nettoyage des salles de classe et des salles de toilettes	page 11
n. Musique – Maternelle à la 12 <sup>e</sup> année	page 11
o. Éducation physique – Maternelle à la 12 <sup>e</sup> année	page 11
p. Bibliothèque	page 12
q. Casiers et étagères pour bottes	page 12
r. Enseignement religieux et prière	page 12
s. Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF)	page 12

An English version of this document will be made available shortly.

Le présent document est en évolution et risque de changer au courant de l'année scolaire. S'il vous plaît vous rendre au site Internet de l'école Pointe-des-Chênes afin d'obtenir la version la plus récente.

Nous tenons à remercier tous les membres de la communauté scolaire de l'école Pointe-des-Chênes de leur appui continu et de leur compréhension pendant l'année scolaire 2021/2022.

## Introduction

---

Bien que la situation reliée au coronavirus évolue rapidement, l'école Pointe-des-Chênes, appuyée par la Division scolaire franco-manitobaine, cherche à préparer le retour en classe prévu pour septembre prochain. En premier lieu, sachez que la santé et la sécurité de nos élèves, des membres de notre personnel et des membres de notre communauté scolaire demeurent primordiales. Nous travaillons étroitement avec l'équipe de la division scolaire afin de prendre les meilleures décisions possibles.

Les quatre grands objectifs du ministère de l'Éducation :

- Le respect des mesures de santé et sécurité comme indiquées dans les lignes directrices de la santé publique;
- La promotion de la santé mentale et du bien-être;
- L'évaluation et le traitement des répercussions sur l'apprentissage;
- La diffusion et la promotion en matière de vaccination auprès des Manitobains.

Cela étant dit, le ministère de l'Éducation et la santé publique ont annoncé au public au début août les éléments suivants :

- Avoir le plus d'enfants possible dans les écoles.
- Mettre de l'avant un programme de sensibilisation à la vaccination chez les enfants de 12 à 17 ans.
- Assurer que les écoles sont des milieux sanitaires sécuritaires et que les mesures sont suivies.
- Faire la promotion du bien-être et de la santé mentale adéquate chez nos élèves et notre personnel.
- Évaluer et répondre aux besoins académiques des élèves.

Afin d'assurer un retour sous le signe de la précaution, la Division scolaire franco-manitobaine et, par conséquent, l'école Pointe-des-Chênes, mettra en place les lignes directrices suivantes : **l'apprentissage en classe reprend, assorti de mesures de santé publique supplémentaires.**

Qu'est-ce que cela veut dire?

- Offrir une programmation complète à tous nos élèves.
- Offrir le transport scolaire à tous les élèves qui y ont droit.
- S'assurer de répondre aux besoins physique et mental de tous nos élèves.
- S'assurer de suivre le protocole d'hygiène recommandé par le chef de la santé publique quant à la propreté des écoles.
- Minimiser les risques de transmission autant que possible.
- Établir une routine quotidienne de distanciation et d'hygiène personnelle pour chaque individu dans l'école.

## Mesures de santé publique

---

Les divisions scolaires de la province sont tenues de suivre les recommandations de la santé publique. Afin de minimiser les risques de propagation et de transmission, nous devons tous être proactifs :

### Autoévaluation sanitaire

- Il revient à chaque parent de s'assurer qu'avant d'envoyer leurs enfants à l'école ou dans l'autobus, ceux-ci ne démontrent aucuns symptômes liés avec la COVID-19.
- Chaque membre du personnel devra aussi se soumettre au test de dépistage avant leur départ de la maison.
- Les membres du personnel indiqueront dans le registre AtrieveERP d'avoir complété le dépistage avant de se rendre à l'école.

<https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/> (français)

<https://sharedhealthmb.ca/covid19/screening-tool/> (anglais)

### Symptômes

- Si votre enfant démontre des symptômes liés à la COVID-19, s'il vous plaît ne pas l'envoyer à l'école et suivre les directives de la santé publique.
- Une liste à jour des symptômes à surveiller se retrouve au site Internet de la Division scolaire franco-manitobaine.

[https://www.dsfm.mb.ca/ScriptorBD/Documents/860516/Grille\\_symptomes\\_covid19.pdf](https://www.dsfm.mb.ca/ScriptorBD/Documents/860516/Grille_symptomes_covid19.pdf)

(français)

[https://www.gov.mb.ca/asset\\_library/en/coronavirus/covid19\\_screening\\_checklist.pdf](https://www.gov.mb.ca/asset_library/en/coronavirus/covid19_screening_checklist.pdf) (anglais)

- Si un élève démontre soudainement des symptômes lorsqu'il est à l'école, il sera placé en isolement, soit deux mètres.
- L'école contactera immédiatement les parents et gardiens afin qu'ils viennent chercher leur enfant et demandera aussi aux parents et gardiens de contacter Info Santé (204-788-8200 ou 1-888-315-9257). L'enfant ne pourra revenir qu'après un test négatif ou une quarantaine de dix jours.
- Si un élève nécessite la présence d'un adulte lorsque confiné, un membre du personnel qui, au préalable se lavera les mains et portera un masque, demeurera près de l'élève.
- Si l'école n'est pas en mesure de joindre les parents ou gardiens de l'enfant qui présente des symptômes de la COVID-19, celui-ci demeurera isolé en quarantaine à l'école.
- Une fois que l'enfant quitte la salle d'isolement, celle-ci devra être désinfectée.
- Si un membre du personnel ressent des symptômes similaires à la COVID-19, il devra s'isoler, informer son superviseur et quitter pour la maison. S'ensuivra une désinfection des surfaces qui sont généralement les plus utilisées par le membre du personnel. Le membre du personnel ne pourra revenir au travail qu'après un test négatif ou dix jours en quarantaine.
- Les membres du personnel qui sont en congé de maladie ou qui sont en isolement personnel doivent suivre les directives de la santé publique.

## Nettoyage des mains

- Tous les individus présents dans l'école devront se nettoyer les mains :
  - avant et après être allé à la toilette;
  - avant et après avoir mangé;
  - après un éternuement ou s'être mouché le nez;
  - après s'être essuyé le nez;
  - lorsque les mains sont sales;
  - avant de préparer à manger;
  - avant et après les pauses ou récréations;
  - en entrant dans une pièce si l'individu se déplace dans la journée;
  - avant et après le retrait et la remise du masque;
  - après avoir effectué des tâches de nettoyage.
- De bonnes pratiques d'hygiène peuvent être enseignées à tout âge. Si vous optez pour le savon régulier, il faut un minimum de 20 secondes pour bien nettoyer.
- Il sera aussi important d'enseigner et modeler tout ce qui a trait aux éternuements et quinte de toux. Ceci inclut éternuer et tousser soit dans un mouchoir ou dans son coude, puis de s'assurer de bien jeter le ou les mouchoirs pour finalement se laver les mains.
- Les effets personnels ne doivent pas être partagés.

## Nettoyage et désinfection

Il faut accroître la fréquence de nettoyage des surfaces les plus communes ainsi que tout endroit partagé par des individus. À cet égard, l'école doit :

- Nettoyer les surfaces à grandes usages, entre autres poignées de porte, interrupteurs de lumières et autres, chaises, pupitres, matériel d'art, équipement d'éducation physique, outils au moins deux fois par jour.
- Accroître le monitoring des stations de gel nettoyant afin de vous assurer qu'il n'y a aucun manque.
- Assurer de nettoyer les salles de toilettes au moins six fois par jour, notamment matin, avant et après les récréations, avant et après le dîner, fin de la journée.
- Condamner les fontaines d'eau qui ne sont pas « sans contact ».

## Éclosion ou retraçage de possibles contacts

- Avec la possibilité que l'école soit touchée par le virus, donc qu'il y ait un « cas confirmé » dans l'école, toute communication aux parents sera prise en charge par la santé publique du Manitoba.
- Le retraçage des gens qui seraient susceptibles d'avoir été en contact avec le « cas confirmé » sera aussi effectué par la santé publique; ceci à l'aide des cohortes préétablies.
- La santé publique pourrait :
  - consulter les élèves, les familles ou les membres du personnel qui auraient pu être de près en contact avec un cas confirmé (ou probable) et les informer s'ils doivent s'auto-isoler et s'auto-surveiller. Aussi, la santé publique pourrait déterminer le « quand » du retour à l'école.
  - réquisitionner les documents, les horaires, etc., identifier les cohortes, les membres du personnel et les visiteurs qui auraient pu être en contact avec le cas confirmé;
  - offrir d'administrer des tests aux contacts du cas confirmé;

- évaluer si une fermeture partielle ou complète de l'école doit se faire;
- procurer à l'école une lettre type à partager avec les parents, le personnel et les élèves.

#### Tableau de bord illustrant la situation de COVID-19

Le tableau de bord des données sur les écoles de la Maternelle à la 12<sup>e</sup> année sera mis à jour en septembre et évoluera selon les directives gouvernementales.

### **Structure de la journée scolaire**

---

#### À l'intérieur de l'école

- Le port du masque sera obligatoire à l'intérieur de l'école et dans les autobus pour les élèves de la Maternelle à la 12<sup>e</sup> année, à l'exception des élèves qui auront une note médicale.
- Lorsqu'une distanciation de deux mètres pourra être assurée, les élèves pourront enlever leurs masques. Ainsi, dans les classes où il n'est pas possible d'assurer la distanciation de deux mètres, des pauses fréquentes sans masque seront offertes aux élèves au courant de la journée.
- Le port du masque sera obligatoire pour tous les membres du personnel, à l'exception de ceux ayant une note médicale.
- Les élèves de la Maternelle à la 6<sup>e</sup> année seront placés en cohortes.
- Les activités et les sports parascolaires pourront être offerts en suivant les consignes de la Manitoba High School Athletic Association (MHSAA) et de la santé publique.
- Le chant et la pratique des instruments à vent seront permis en suivant les consignes de distanciation.

#### Transport en autobus scolaire

Les élèves doivent se nettoyer les mains avec un gel nettoyant en embarquant dans l'autobus.

Le conducteur de l'autobus assignera une place à tous les élèves.

Tous les élèves doivent porter un masque dans l'autobus scolaire.

Les conducteurs désinfecteront les autobus lorsque tous les élèves auront débarqué.

Vous pouvez consulter le compte PowerSchool afin d'obtenir l'heure d'embarquement et de débarquement de votre enfant.

Un adulte accueillera les élèves dès leur arrivée à l'école et les accompagneront aux autobus à la fin de la journée scolaire.

#### Transport assuré par la famille

Les élèves qui se rendent à l'école en voiture ou à pied devront arriver après 8 h 40. La surveillance ne sera pas assurée avant cette heure. Ils devront quitter à 15 h 30.

Les élèves du secondaire qui conduisent à l'école devront se rendre à l'entrée qui leur est assignée à partir de 8 h 40. Les membres du personnel assureront une surveillance à partir de 8 h 40. Les élèves devront se présenter à l'entrée principale s'ils n'ont pas de cours au premier bloc.

Les parents devront déposer leur enfant dans la zone de débarquement dans le stationnement EPIC où un adulte l'accueillera et le dirigera vers l'entrée qui lui est assignée. À la fin de la journée scolaire, les parents devront attendre dans le stationnement EPIC jusqu'à ce qu'un membre du personnel puisse récupérer les enfants en question. Nous vous remercions de votre collaboration et de votre patience.



## Absences

Les parents devront signaler les absences de leur enfant à la réception de l'école au 204-422-5505 avant 9 h. Les heures de bureau sont de 8 h 30 à 16 h 30. Les parents pourront aussi enregistrer un message au répondeur avant et après les heures de bureau.

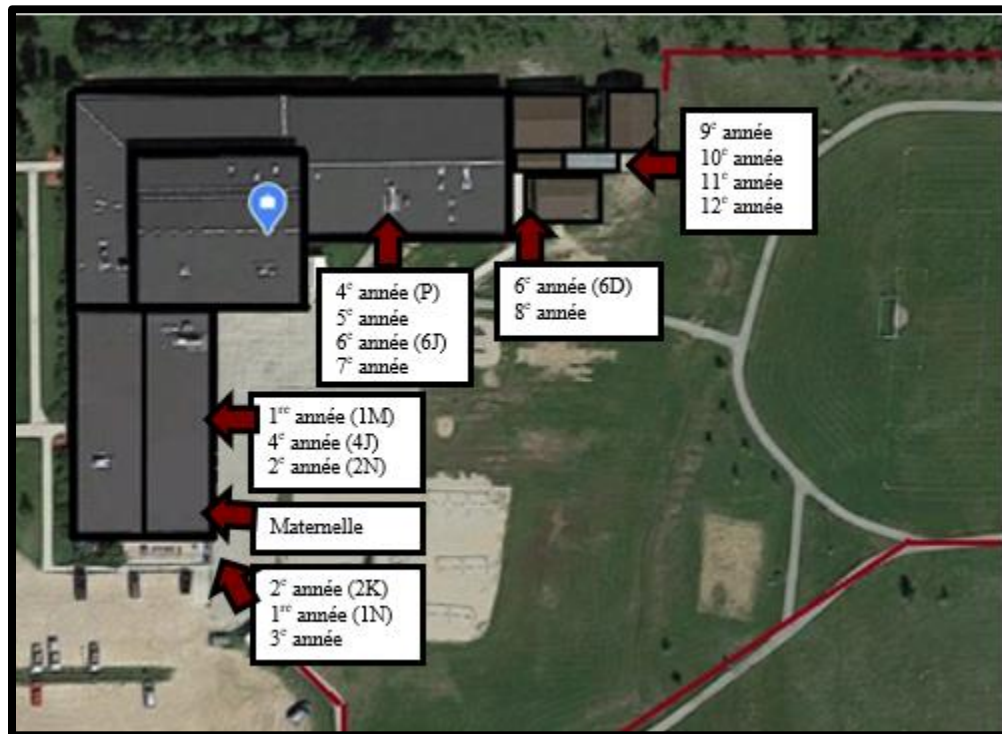
Si l'élève doit quitter l'école en raison d'un rendez-vous, il devra refaire l'autovérification avant son retour, suivre les protocoles sanitaires.

## Masques

Le port de masque est obligatoire dans l'école pour tous les élèves de la Maternelle à la 12<sup>e</sup> année et les membres du personnel lorsque la distanciation sociale de deux mètres n'est pas possible.

## Portes d'entrée

Une bouteille de gel nettoyant sera disponible à toutes les portes d'entrées de l'école. Tous les élèves et adultes devront se nettoyer les mains en arrivant et en quittant l'école. Pendant la journée scolaire, les élèves entreront et sortiront en cohortes. Les cohortes seront assignées une porte d'entrée afin de limiter la circulation dans l'école.



## Accès limité à l'école

L'accès à l'école sera limité avant, pendant et après les heures de classe. De plus, nous débuterons l'année scolaire sous le signe d'interdiction d'utilisation des locaux de l'école par des groupes externes.



Nous encourageons fortement la communication entre les enseignants et les parents par l'entremise du courriel ou au téléphone. Si un parent ou un visiteur doit rencontrer un membre du personnel, il est fortement recommandé de fixer un rendez-vous. Les parents et les visiteurs devront se soumettre à l'autovérification et se nettoyer les mains avant d'entrer dans l'école. Ils devront signer un registre dès leur arrivée ainsi qu'au départ. Ils devront porter un masque et maintenir une distanciation sociale de deux mètres.

Toutes les portes d'extérieur de l'école seront verrouillées en tout temps. Les parents et les visiteurs devront sonner ou appeler le secrétariat au 204-422-5505 afin d'y accéder. Un adulte accueillera les élèves, les parents et les visiteurs à la porte principale.

### Salles de classe

Les élèves de la Maternelle à la 6<sup>e</sup> année seront en cohortes pendant la majeure partie de la journée scolaire. Tous les élèves seront assignés une place dans leur salle de classe et ce, en respectant la plus grande distanciation possible.

Tous les adultes qui entrent dans une salle de classe devront se nettoyer les mains à l'aide du gel nettoyant chaque fois qu'ils entrent dans un local.

### Effets des élèves

Les élèves devront se nettoyer les mains avant et après avoir partagé des matériaux, livres, ressources, jouets, outils etc. L'année passée, la Division scolaire franco-manitobaine a fourni un bac individuel d'outils pédagogiques à chaque élève de la Maternelle à la 8<sup>e</sup> année. L'enseignant(e) titulaire pourra ajouter d'autres effets à ce bac au besoin.

Tous les effets personnels des élèves, notamment sacs à dos, manteaux, boîtes à dîner, seront rangés dans les salles de classes.

Tous appareils technologiques, soient les ordinateurs, portables et iPads de l'école, seront désinfectés par un adulte à l'aide de lingettes désinfectantes avant et après chaque utilisation.

### Récréations

Les élèves de la Maternelle à la 8<sup>e</sup> année :

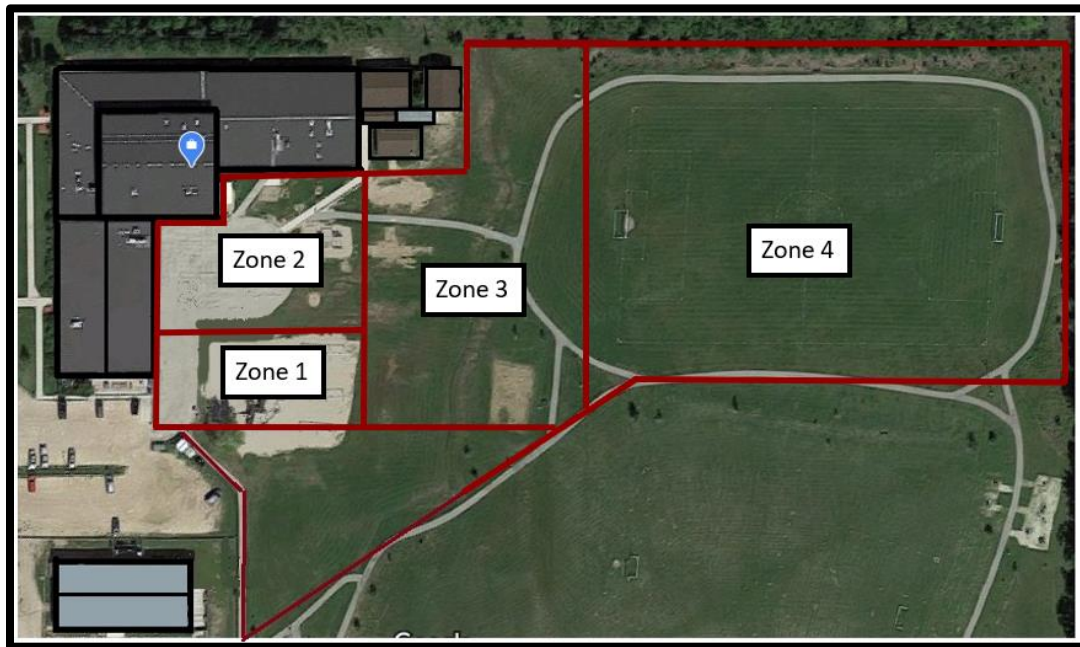
- Entreront et sortiront de l'école en respectant la distanciation d'un (1) mètre.
- Entreront et sortiront à la récréation par les portes qui sont assignées à leur cohorte.
- La cour d'école sera divisée en zones afin de permettre aux élèves d'une même cohorte de jouer tout en limitant la circulation et les contaminations.
- Un horaire sera établi afin de permettre à chaque cohorte d'accéder aux structures de jeux.
- Après les récréations, les élèves devront se nettoyer les mains afin d'entrer dans l'école.

Voici l'horaire des récréations :

- Maternelle à la 4<sup>e</sup> année : 10 h 30 à 11 h 00 et 12 h 45 à 13 h 15



- 5<sup>e</sup> année à la 8<sup>e</sup> année : 11 h 00 à 11 h 30 et 13 h 15 à 13 h 45



### Dîner

Les élèves de la Maternelle à la 12<sup>e</sup> année dîneront dans leur classe titulaire. Ils n'ont pas accès aux fours à micro-ondes. S'il vous plaît assurer que votre enfant ait un dîner et des goûters nutritifs n'ayant pas besoin d'être réchauffés. La cantine de l'école sera fermée et il n'y aura pas de dîners pizza jusqu'à l'avis du contraire.

Nous recommandons fortement que les élèves demeurent à l'école pendant la pause du dîner afin d'éviter les contaminations croisées. Nous tentons de minimiser les risques pendant les heures

scolaires. Ainsi, les élèves du secondaire pourront quitter les lieux de l'école avec l'approbation écrite du parent. Cependant, nous demanderons que les élèves de la Maternelle à la 8<sup>e</sup> année dînent dans leur classe titulaire.

Tous les élèves et les adultes qui quittent l'école pendant l'heure du dîner devront se nettoyer les mains dès leur arrivée et se joindre à leur classe pour reprendre les cours de l'après-midi.

Voici l'horaire des dîners :

- Maternelle à la 4<sup>e</sup> année : 13 h 15 à 13 h 45
- 5<sup>e</sup> année à la 8<sup>e</sup> année : 12 h 45 à 13 h 15
- 9<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année : 11 h 45 à 12 h 40

#### Bouteilles d'eau des élèves

Afin de minimiser la circulation dans les couloirs le matin, chaque élève devra remplir sa bouteille d'eau à la maison avant d'arriver à l'école et la rapportera à la maison à la fin de la journée scolaire. Les buvettes d'eau seront fermées et les élèves se serviront de la station de remplissage de bouteilles.

#### Nettoyage des salles de classe et des salles de toilettes

Les concierges nettoieront et désinfecteront les salles de classe et les salles de toilettes à plusieurs reprises au courant de la journée et ce, en respectant une liste de vérification détaillée qui respectent les lignes directrices du secteur de la Santé publique.

#### Musique – Maternelle à la 12<sup>e</sup> année

Les cours de musique seront offerts à tous les élèves de la Maternelle à la 8<sup>e</sup> année ainsi qu'aux élèves du secondaire. Le matériel et les surfaces touchées fréquemment seront désinfectés entre les classes. Le chant et les instruments à vent seront permis en suivant les consignes par rapport à la distanciation physique.

#### Éducation physique – Maternelle à la 12<sup>e</sup> année

Les cours d'éducation physique seront offerts à tous les élèves de la Maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Ces cours se dérouleront à l'extérieur lorsque le temps le permet, au gymnase ou dans les classes titulaires tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur. Lorsque l'équipement sera utilisé dans le cadre d'un cours, il sera désinfecté après chaque cours et avant l'arrivée de la prochaine classe.

Afin de respecter les consignes face à la distanciation sociale ainsi qu'une surveillance adéquate, les salles de rechange seront fermées. Par conséquent, les élèves ne se changeront pas avant ni après les cours d'éducation physique.

Nous suivrons les consignes de la Manitoba High School Athletic Association (MHSAA) ainsi que la Division scolaire franco-manitobaine en ce qui concerne les sports parascolaires pour les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

### Bibliothèque

Les élèves auront accès à la bibliothèque. Ils devront se nettoyer les mains en arrivant et en quittant la bibliothèque. Cela étant dit, les enfants pourront emprunter des livres et les apporter à la maison. Lorsque les livres seront rapportés à l'école, ils seront placés dans des boîtes pendant au moins trois jours avant de pouvoir circuler.

### Casiers et étagères pour bottes

Afin d'éviter la propagation, les casiers et les étagères de bottes ne seront pas utilisés. Les élèves devront apporter avec eux le matériel pour la journée scolaire.

### Enseignement religieux et prière

L'enseignement religieux et la prière seront offerts aux élèves qui l'ont demandé tout en assurant le respect des consignes sanitaires, notamment la distanciation sociale.

### Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF)

Afin de minimiser la circulation dans l'école pendant la journée scolaire, le Centre de la petite enfance et de la famille sera fermé. Nous réévaluerons lorsque les procédures sanitaires et les routines permettant d'assurer la sécurité de tous seront ancrées dans les pratiques quotidiennes des élèves et des membres du personnel.